

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article1610>

Au journal officiel du 26 octobre 2010

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : mardi 26 octobre 2010

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Au sommaire : pièces requises pour la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) et des passeports / accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social / carte musique / propriété intellectuelle

[1]

Action sociale

– Arrêté du 18 octobre 2010 relatif à l'[agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif](#) NOR : MTSA1025183A

Culture

– Décret n° 2010-1267 du 25 octobre 2010 relatif à la « [Carte musique](#) » NOR : MCCE1026367D [2].

Etat civil

– Arrêté du 12 octobre 2010 relatif aux [pièces d'état civil requises pour la délivrance de la carte nationale d'identité ou pour la délivrance ou le renouvellement du passeport](#) NOR : IOCD1026629A

Propriété intellectuelle

– Décision du 20 septembre 2010 de la commission prévue à l'article L. 311-5 du code de la propriété intellectuelle relative à la [rémunération pour copie privée](#) NOR : MCCB1026144S

[L'intégralité du JORF n°0249 du 26 octobre 2010](#)

[1] Photo : © Kret

[2] Afin de favoriser la consommation légale de musique en ligne, il est institué pour une durée de deux ans une aide à l'accès à la musique numérique dématérialisée. Cette aide est destinée à contribuer au financement de l'accès aux offres dénommées « Carte musique » dans les

conditions précisées par le décret